

11: Rapport sur le stage FAO/FNUAP sur la population et la planification agricole et rurale. IFORD, Yaoundé Cameroun 2-23 mai 1979. - Rome: FAO, 1981. - (Fonds Bibliographiques des Nations Unies Projet FAO/FNUAP INT/77/PI4) - 61 -

ETUDE DE CAS

COMPORTEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES ET DEVELOPPEMENT DU MONDE RURAL : L'EXEMPLE DU SUD-OUEST IVOIRIEN ^{1/}

par

P. LENA

Appelées pendant longtemps encore à héberger une population que les villes et le développement de l'industrie ne pourront absorber, les zones rurales d'Afrique Occidentale devront être en mesure d'offrir un maximum d'emplois pourvoyeurs de revenus décents. Cette nécessité semble aller à l'encontre des approches sectorielles à fort investissement en capital et en technique qui recherchent une rentabilité rapide et un approvisionnement en devises par le biais de l'exportation.

Ces vastes opérations, portant sur une seule culture, restent dans bien des cas, en partie ou totalement extérieures à la région considérée : le capital est étranger, les techniques ne sont pas maîtrisées localement. Bien souvent la main-d'œuvre est elle-même étrangère; si elle est locale, elle se trouve en fait prolétarisée sur place, les salaires perçus étant généralement insuffisants pour permettre à la fois l'approvisionnement alimentaire et l'achat des biens de consommation indispensables produits par l'industrie, d'une baisse du niveau de vie moyen. Enfin, grâce à son niveau technique, l'exploitation emploie moins de travailleurs à l'hectare que l'exploitation paysanne, accentuant ainsi le mouvement d'exode rural que dans bien des cas il s'agirait d'éviter.

L'opération agro-industrielle choisit les terres les plus propices, enclavant des espaces incultes; mais les rendements sont supérieurs à ceux que le paysan peut obtenir pour les mêmes cultures. Par contre, ce dernier met en valeur une plus grande diversité de sols et parvient souvent, grâce à la polyculture pratiquée sur une même parcelle, à produire plus, en valeur à l'hectare, que l'unité sophistiquée.

A moyen et long terme, les conséquences écologiques de ces grandes opérations peuvent être graves. De plus, elles sont fragiles car elles dépendent de l'approvisionnement en capitaux et surtout en main-d'œuvre. Enfin, les bénéfices en sont rarement réinvestis dans le monde rural.

C'est pourquoi, à ce développement issu d'une rationalité technicienne, on tend à substituer des opérations intégrant les facteurs humains. Ainsi, soit l'espace libre sera laissé aux manoeuvres pour y pratiquer des cultures vivrières, soit on renoncera partiellement aux grandes opérations agro-industrielles pour développer des blocs de culture villageois, soit, enfin on tentera d'appliquer un modèle de développement intégré et adapté (amélioration portant sur plusieurs plantes cultivées - sélection - rotation des cultures, etc...).

^{1/} - Résumé
U. K. S. I. O. M. Fonds Documentaire

N° : 18.144

Cote : B.

13 SEPT. 1985

159

B18144

On se trouve par conséquent en présence de deux rationalités (technicienne-capitaliste et paysanne), ayant abouti à des systèmes de production différenciés mais tous assez bien adaptés, à leurs systèmes de besoins. Une intervention efficace ne pourra être tentée que moyennant une connaissance approfondie des systèmes de production, et pour cela il faudra bien souvent avoir recours à l'histoire.

Le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, région sous-peuplée, a été et reste l'objet d'une exploitation de type agro-industriel intense avec main-d'oeuvre étrangère (hévéa, palmier à huile, cocotier et maintenant exploitation du bois pour la pâte à papier). C'était en effet la seule région forestière ayant conservé les zones inexploitées requises pour créer d'importantes plantations industrielles dans les meilleures conditions de rentabilité. D'autre part la création du port de San-Pedro permet d'évacuer rapidement les produits à moindre coût. Très vite, cependant est apparue la nécessité de fixer les populations afin de préserver des défrichements anarchiques des espaces attribués aux grandes opérations, ainsi que de promouvoir une petite paysannerie susceptible d'approvisionner en denrées vivrières les marchés des nouveaux noyaux urbains en croissance rapide.

La population du Sud-Ouest étant trop faible, les pouvoirs publics ont décidé d'y installer les déplacés de l'opération Kossou (barrage sur le Bandama). A cet effet, des villages ont été créés de toutes pièces et des terroirs aménagés.

Cette planification s'est heurtée aux dynamismes internes des sociétés considérées qui ont très vite débordé les tentatives d'encadrement et les normes prévues, ceci grâce principalement à un mouvement d'immigration spontanée dont l'intensité reste sans précédent dans la zone forestière ivoirienne. Ce sont cette immigration et ces dynamismes qui vont être analysés ci-dessous.

La zone considérée est située entre les fleuves Sassandra et Cavally, au Sud de la petite ville de Buyo, soit environ 20.000 km² couverts par la forêt dense semper virens. L'apparente homogénéité de ce milieu masque en fait des disparités régionales parfois accusées :

- Au Nord, une région de bas plateaux insensiblement inclinés vers le Sud, au paysage monotone, aux interfleuves larges et faiblement vallonnées.
- Immédiatement, au Sud et au Sud-Est (bassin du Sassandra) s'étendent de vastes plaines intérieures au relief plus confus. Au Nord, les vallonnements sont larges et espacés, au Sud, plus resserrés (la proportion de surfaces en pente augmente).
- Au Sud-Ouest plusieurs alignements parallèles de hauteurs (maximum 400 m) viennent briser la monotonie du paysage. Ces massifs sont bien individualisés et constituent une zone répulsive, à la fois pour les populations au cours de l'histoire, et, aujourd'hui, pour les tentatives de mise en valeur.
- Enfin, la zone littorale, coupée de l'intérieur par une sorte de bourrelet, présente une alternance de caps et de baies, de falaises et de zones basses sableuses.

Des différences importantes dans le modelé des pentes, l'engorgement des talwegs, la résistance à l'altération et à l'érosion, peuvent être notées.

selon que l'on a affaire à des terrains granitiques ou schisteux. Les sols sont médiocres, généralement très gravillonnaires, très appauvris dans la région de Sassandra, peu profonds avec risques d'érosion dans la zone des reliefs.

Mais c'est le climat qui apporte le principal élément différenciateur. Le Sud-Est présente un pôle pluviométrique accusé dû à l'exposition au flux de la mousson, la côte, sous le vent, voit décroître rapidement sa pluviométrie vers l'Est et constitue le pôle de moindre précipitation. Mais plus encore que le total annuel, c'est la répartition des pluies au cours de l'année qui change. Enfin, plus le total annuel est faible plus les variations inter-annuelles sont fortes et la date d'apparition des pluies variables.

Les projets d'aménagement agro-industriel ont tenu compte de ces potentialités et contraintes dans la délimitation de leurs périmètres. Ainsi, la zone des reliefs sera laissée en forêt classée car trop difficile, par contre le Sud sera consacré à la pâte à papier et la côte au cocotier.

Les autochtones, dont le mode de vie est adapté de longue date à leur région ne font guère état de ces variations régionales. Mais les immigrants, à la recherche de meilleures conditions pour pratiquer les cultures spéculatives, ont eu l'occasion de porter des jugements de valeur sur le milieu d'accueil. Ainsi la région de Sassandra (sols pauvres, nombreuses pentes, mauvaise répartition des pluies) jouit-elle d'une mauvaise réputation. Nous avons là un critère, faible mais certain, à la fois de différenciation économique régionale et d'orientation des flux migratoires dont toute opération fine de développement devrait tenir compte.

Sur le plan social et économique, aménageurs et encadreurs se heurtent dans la région à trois séries de problèmes :

- résistance à la société autochtone,
- déferlement incontrôlable d'une vague continue d'immigrants qui obligent à une reconsidération permanente des projets et des stratégies,
- inadéquation des solutions proposées.

Les résistances de la société autochtone

L'ensemble de l'interfleuve appartient au même groupe culturel (Krou) réparti en huit groupes ethniques. Le village est de petites dimensions (60 habitants en moyenne). Jusqu'à présent, le groupe répondait à l'accroissement démographique par la segmentation : l'économie reposant essentiellement sur la chasse et la cueillette, de petites unités de résidence étaient de loin préférables. La société autochtone paraissait être caractérisée, avant la période coloniale, par une assez grande mobilité : querelles fréquentes se traduisant par l'émigration d'un groupe dissident, mouvements migratoires lents (de nombreux groupes placent leur origine en dehors de la région) ou recherche de terrains giboyeux. Dans ce contexte, de faible densité démographique (environ 1 hab/km²) et de dispersion de l'habitat, élément capital était l'échange des femmes, moteur des relations, des alliances et de la circulation des biens.

Le rapport à la terre n'est pas un rapport d'appropriation mais d'usage, qui peut cependant être aussi fort et contraignant que le rapport d'appropriation proprement dit.

Il n'y a pas d'autorité politique supérieure au chef de village, c'est-à-dire que le contrôle foncier est exercé par le village seul sur son propre territoire. Cela a favorisé grandement le mouvement d'immigration qui n'a trouvé en face de lui aucune organisation consistante, et a pu traiter directement avec chaque chef de village, à l'inverse cela crée des problèmes aux aménageurs qui ne trouvent pas l'autorité susceptible de faire respecter certaines règles.

Chaque territoire sera donc immense, particulièrement celui du groupe qui se déclare le plus anciennement installé dans la région et a par conséquent acquis la maîtrise de la terre par droit d'antériorité. On peut distinguer, autour du village, plusieurs cercles concentriques : le premier d'occupation quasi permanente, ou à cycle court, regroupe les cultures et jachères proches du village, le second, limité à une demi-journée de marche est la zone de parcours des chasseurs et celle où se trouvent les campements éloignés, le troisième est une sorte de zone-tampon qui sépare un territoire d'un autre, traversée par les pistes utilisées pour les échanges et exploitées seulement pour les grandes chasses et en certaines périodes de cueillette.

Ainsi l'espace, sans être à proprement parler occupé, est néanmoins fortement structuré. L'aménageur ne considère que l'espace visiblement utilisé de façon permanente ou quasi permanente et traite le reste comme un espace libre. Or, en l'occupant, il va modifier tout un mode de vie :

- L'implantation d'un périmètre agro-industriel peut, en coupant les chemins de parcours traditionnels entre deux lignages, modifier des circuits d'échange, voire des alliances. Le village au détriment duquel l'installation du périmètre a été fait, voit son économie modifiée : le territoire de chasse devient trop petit car le gibier est normalement consommé à tous les repas, le prestige du patrilignage est atteint, ses possibilités d'accueil sont affaiblies. D'où une première catégorie de résistance parfois très vives.

- Dans un contexte de densité aussi faible, aucune infrastructure n'est possible sans regroupement de plusieurs villages. Or cela peut exiger un déplacement de plusieurs kilomètres, du travail supplémentaire pour l'édification d'un nouveau logement et des dépenses importantes. L'éparpillement de l'habitat (résidence secondaire au nouveau village, résidence principale à l'ancien village, campement de travail) se traduit par des pertes de temps. Pour compenser cela, des blocs de cultures pérennes encadrés (café, cacao) sont créés près des nouvelles plates-formes villageoises; néanmoins, il n'est pas dans les intentions de planteurs d'abandonner leurs anciennes plantations qui sont considérées comme moins rentables mais plus sûres.

D'un côté, les aménageurs sont aidés dans leur tentative par le désir des autochtones (auxquels ces opérations s'adressent principalement pour l'instant) de se moderniser rapidement face au dynamisme des allochtones. De l'autre, ce même dynamisme est un handicap, car l'autochtone veut continuer à contrôler son espace ("marquage" du territoire, enserrement de réserves foncières, occupation des bords de pistes principales, des carrefours). Il a en quelque sorte l'impression que s'il quitte la brousse, il laisse le terrain à l'envahisseur. C'est pourquoi, il exige de plus en plus que les allochtones soient obligés eux aussi de venir habiter le nouveau village, ce qui est effectivement le but mais paraît difficile dans les conditions actuelles.

Le dynamisme migratoire

S'il a surpris les autochtones qui l'ont au départ mal compris (dans leur esprit cette installation ne peut être que provisoire, même si elle est de longue durée, car ce sont eux les véritables maîtres de la terre) et ont réagi tardivement, il a été parfois sous-estimé dans ses répercussions économiques par les autorités.

Certes, le déficit alimentaire prévu pour la région Sud-Ouest dans les prochaines années demandait, pour être comblé, l'installation d'une population rurale importante mais selon un plan concerté :

- blocs de cultures pérennes (accroissement des exportations, augmentation du revenu monétaire du planteur);
- blocs vivriers (igname, riz, maïs, plantain, manioc) destinés à dégager un surplus commercialisable. Actuellement, la quasi-totalité du vivrier est auto-consommé.

Il était également nécessaire de canaliser l'immigration : on a calculé que chaque défrichement d'un hectare, qui dans le cas des allochtones se fait toujours aux dépens de la forêt "coûte" 200.000 F.CFA à la Côte d'Ivoire. Les défrichements autochtones, faits une fois sur deux aux dépens d'une ancienne jachère, ne coûtent que 100.000 F.CFA. (En 1975, environ 43 km² de forêt ont disparu du seul canton bakwé de Soubré, représentant 860 millions CFA). L'instauration d'une rotation des cultures vivrières en parcelles fixes et l'encadrement de blocs de cultures pérennes au rendement amélioré permettrait de ne pas dilapider le capital forestier tout en dégagant les surplus recherchés. Mais le dynamisme même de l'immigration, son fonctionnement, ainsi que les modalités de la colonisation de l'espace semblent compromettre les tentatives d'aménagement de l'espace rural.

Pour tenter de répondre à quelques-unes des questions que se posaient les aménageurs (le mouvement migratoire va-t-il s'arrêter? Ces gens sont-ils installés définitivement? Quel est leur but? Quels sont ceux qui viennent pour planter et ceux qui viennent pour "faire du vivrier"? A quelle superficie les nouvelles plantations vont-elles se stabiliser?), il est nécessaire de replacer cette migration dans son contexte socio-économique.

La zone forestière de Côte-d'Ivoire a depuis longtemps drainé une partie des migrations de main-d'oeuvre Nord-Sud. Jusqu'en 1946, les Mossi partaient plutôt vers le Ghana afin de trouver l'argent requis pour payer l'impôt. Vers 1960, suite à une forte baisse du prix du cacao, ce mouvement se tourne massivement vers la Côte-d'Ivoire; les finalités changent, il s'agit désormais d'accéder à un autre type de consommation alors que toute promotion dans la société d'origine paraît bloquée. L'immigration Mossi va d'abord se tourner vers le Sud-Est et le Centre qui comportent les plus anciennes plantations. Certains manoeuvres finissent par obtenir de leur employeur une portion de forêt et devenir planteurs à leur tour. C'est ainsi que de plus en plus d'immigrants s'installent définitivement et font venir leur famille. Deux événements ont contribué à accélérer ce processus : la sécheresse du début des années 70 et l'abolition des droits coutumiers (1960 et 1971). De vendeurs de force de travail, les Mossi deviennent des colons agricoles.

La migration de main-d'oeuvre ne disparaît pas, elle continue à alimenter les villes, les chantiers forestiers ou agro-industriels et les plantations villageoises. Mais la motivation essentielle est maintenant d'ouvrir sa propre plantation.

Le désenclavement du Sud-Ouest, coïncidant avec l'accélération de l'immigration et la relative saturation des terroirs des régions avoisinantes va faire de cette région jusqu'à présent déshéritée une sorte de terre promise.

L'accès au statut de chef d'exploitation n'exigera pas une quinzaine d'années comme au pays d'origine, ni même six ou sept ans comme dans le reste de la zone forestière, il pourra se faire immédiatement.

En effet, d'importantes superficies ont été octroyées aux premiers étrangers installés. Les nouveaux arrivants accèdent à la plantation dès la première année, se procurant nourriture et semences auprès des plus anciens en échange de prestations en travail.

La structure de l'immigration Mossi est encore marquée à la fois par la société d'origine et par le type de migration connu jusqu'à présent. Ainsi c'est chez eux que l'on trouve encore le plus fort taux de célibat. Par contre, s'ils n'ont pas le nombre le plus important d'actifs masculins par unité de production, ils ont le plus grand nombre d'actifs masculins non fils du chef d'exploitation. Cela est dû essentiellement à la présence de frères du chef d'exploitation. Le nombre de dépendants est corrélativement le plus faible. Cela est dû à la fois au jeune âge des chefs d'exploitation (31 ans en moyenne) et au peu d'ancienneté de la plantation (3 ans en moyenne).

Ces caractéristiques sont intéressantes à plus d'un titre. Elles révèlent un stade intermédiaire entre la migration de travail et la migration agricole où l'unité de production concentre, proportionnellement au nombre de ses membres, une très grande quantité de force de travail. Elles révèlent également que le processus d'accession à la terre est ici reproduit mais dans le cadre de l'économie familiale. La force de travail des cadets est utilisée pour développer rapidement une plantation qui va ensuite se scinder en autant d'exploitations qu'il y a de frères. Le jeu des prestations de travail étant largement en faveur du premier arrivé, on peut dire qu'il y a une certaine tendance à recréer les conditions du pays d'origine avec d'importantes disponibilités en terre.

Le Sud-Ouest a donc été pour beaucoup l'occasion d'avancer l'accès à l'exploitation alors que les autochtones des régions situées plus à l'est avaient tendance à maintenir les manoeuvres dans leur condition afin d'agrandir leur exploitation, faisant miroiter l'accès à la plantation pour attirer la main-d'oeuvre. L'ouverture des nouvelles terres de l'Ouest a considérablement modifié ce rapport de forces entre vendeurs et acheteurs de force de travail.

L'installation est le plus souvent définitive, ce qui est attesté par la rarefaction des visites au pays d'origine, le peu d'argent expédié à la famille ainsi que les projets de construction en dur sur la plantation ou à la petite ville la plus proche.

Le dynamisme de la plantation dépend soit d'un apport monétaire initial permettant d'engager de la main-d'oeuvre, soit d'une importante force de travail familiale. Les Mossi sont parmi les immigrants les plus démunis

au départ, ce sont eux qui ont le moins de dépendants et qui emploient le moins de main-d'oeuvre salariée. Par contre, leur capacité de travail par unité de production est très forte. Ils continuent, bien que planteurs, à reproduire le comportement d'un migrant de travail, vendant leur force de travail à d'autres planteurs pour obtenir argent, nourriture et semences. Leurs temps de travaux sont parmi les plus importants et le dynamisme de l'exploitation est remarquable.

Le caractère spéculatif de l'exploitation est très net; les Mossi sont intégrés depuis longtemps aux mécanismes de l'économie marchande, mais cette fois la logique du système est poussée jusqu'au bout et ils deviennent employeurs de main-d'oeuvre. Si celle-ci reste pour l'instant familiale, faute de revenus, elle n'en contribue pas moins à alimenter les mécanismes de reproduction du front pionnier.

Les Mossi sont certainement l'ethnie la plus caractéristique et numériquement la plus importante. Ensuite viennent les Maliens et les Guinéens. Ces derniers comptent les chefs d'exploitation les plus âgés, les noyaux familiaux les plus étoffés mais paradoxalement les performances les plus faibles. Ce sont souvent d'anciens réfugiés dont l'apport de départ est très faible, ils vendent leur force de travail pour survivre et leur plantation en souffre car la quantité globale de travail fournie est insuffisante. L'endettement est également très important.

Les immigrants ivoiriens sont d'origines variées. Il y a d'abord des migrations internes à la zone forestière : il s'agit d'un mouvement de faible ampleur qui provient en majeure partie de zones démographiques denses où l'agriculture de plantation connaissait déjà un développement important. Viennent ensuite les migrants des savanes (Malinké, Bambara, Sénoufo, Dioula) : certains proviennent également de régions densément peuplées, mais la plupart viennent dans le but de chercher de l'argent, car "au village on pouvait vivre bien mais maintenant il faut de plus en plus d'argent, alors on est obligé de partir, sur place il n'y a rien qui peut rapporter de l'argent".

On trouve au sein de ce groupe une grande variété de comportements socio-économiques. D'une façon générale, ceux qui ont déjà travaillé comme manoeuvres sur une plantation font passer leur réussite économique par la plantation. Ceux qui sont d'anciens migrants ayant fait plusieurs métiers avant d'arriver dans la région préféreront ouvrir un commerce à la ville dès qu'ils en auront les moyens. C'est au sein de ces campements que l'on trouve une amorce de diversification socio-professionnelle.

Il semblerait qu'en plus de la main-d'oeuvre ou du pécule de départ, une familiarité avec les mécanismes de l'économie de plantation soit nécessaire pour réussir. Cette familiarité n'est pas réductible au seul savoir-faire sinon les autochtones devraient présenter des taux de réussite impressionnants. Certes l'accès à la main-d'oeuvre reste déterminant et permet d'expliquer la majorité des cas, mais pas tous. Sans doute le degré d'intégration à l'économie marchande, à son idéologie et à son système de besoins compte-t-il beaucoup au niveau des groupes comme des individus. Les Mossi ont été historiquement familiarisés avec ces mécanismes; il en va de même d'une ethnie ivoirienne particulièrement dynamique, les Baoulé, dont les comportements vont être maintenant examinés.

Les Baoulé occupent la bande de savane qui pénètre à l'intérieur de la zone forestière au centre de la Côte d'Ivoire. Ils sont eux aussi une société marquée par l'émigration. Situés à un carrefour de civilisations et d'échanges, secoués par les guerres et les invasions, ils sont accoutumés

depuis longtemps à la mobilité. Leur société n'a jamais eu le temps de se figer; l'individu jouit d'une exceptionnelle autonomie, l'entreprise individuelle est prisée. La double dépendance due à la bilinéarité de leur système de parenté se traduit dans les faits par une très grande indépendance de l'individu qui joue sur la rivalité des deux parties.

Historiquement, ces caractères leur ont permis d'élargir leur territoire, d'organiser l'exploitation de l'or, de tenter l'aventure urbaine et d'aller très tôt chercher l'argent en travaillant chez les planteurs Agni. Mais ils n'apprécient guère le statut de salarié, aussi vont-ils rapidement créer des plantations dans leur pays. Néanmoins le mouvement d'émigration ne va pas tarir, d'abord parce que d'importantes portions de territoire sont impropres à la culture du cacao et du café, ensuite parce que l'argent reste tout de même moins facile à obtenir au village.

Les terroirs Agni étant saturés, les Baoulé vont aller créer des plantations dans le Centre-Ouest et l'Ouest. L'extraordinaire dynamisme foncier des Baoulé est à mettre en relation avec l'énorme disponibilité en main-d'oeuvre bon marché que crée la migration saisonnière des jeunes.

La plantation est pour eux une opération à caractère nettement spéculatif; lorsque l'agrandissement n'est plus possible dans le terroir d'accueil, ils n'hésitent pas à aller plus loin à la recherche de terres, laissant l'ancienne plantation aux mains d'un jeune frère. Leur rapport à l'espace est très particulier. Gardant de forts liens avec le village d'origine, ils ne cherchent pas à s'insérer dans une communauté villageoise. Particulièrement bien adaptés aux conditions de front pionnier, ce sont eux qui constituent les plus importantes réserves foncières. Ils forment en général des zones de peuplement homogène dont la densité n'atteint pas 20 hab/km². Ceci est rendu possible par un savant contrôle de l'espace au moyen de pistes forestières. La progression n'est pas linéaire, mais procède par sauts, enserrant de grands espaces libres pour l'extension future de leur plantation.

Ainsi, en se bornant à l'analyse de quelques types de migrants, on peut déjà entrevoir la diversité des dynamiques et des comportements socio-économiques. Une chose est certaine : l'irréversibilité du mouvement. La migration de main-d'oeuvre produit le colon qui appelle de la main-d'oeuvre et ainsi de suite. Ce mécanisme explique la croissance quasi-exponentielle du nombre des immigrants ces dernières années.

L'emprise de plus en plus grande de l'économie de marché et de l'idéologie de la croissance ont produit ce mouvement spéculatif sur les zones forestières. Est-ce le "capitalisme de masse" désiré par le gouvernement? Il semble plutôt qu'une stratification économique soit en cours; certains partent avec une longueur d'avance dans la course à la terre. Il en va ainsi des Baoulé qui cumulent parfois plusieurs plantations.

Au vu de cette diversité, ne doit-on pas considérer que toute tentative d'intervention uniforme est vouée à l'échec?

Inadéquation des solutions proposées

L'action des pouvoirs publics porte, du point de vue agricole, sur deux types d'intervention : la création des blocs cacaoyers sur des sols sélectionnés devant permettre de bons rendements; et la création de blocs vivriers. Ces blocs seront accompagnés de quatre mesures complémentaires:

- introduction du petit élevage;
- blocs de cultures secondaires (igname précoce, piments, gombos, aubergines, tomates) 1/;
- création de vergers villageois;
- aménagement de bas-fonds rizicoles.

Il faut signaler la qualité exceptionnelle des projets d'aménagement. Compte est tenu des nuances climatiques régionales, ainsi que des habitudes alimentaires propres à chaque ethnie; des types d'exploitation familiale sont créés en fonction des méthodes culturelles et des temps de travaux.

Actuellement, on en est à la période des essais de rotation des cultures et de leur association avec le petit élevage. Des fermes pilotes, bases de formation et vulgarisation, vont être créées. Par contre, les blocs sont en cours de réalisation un peu partout.

L'absence de synchronisation entre blocs vivriers et pérennes constitue un handicap. Le paysan devra de toute façon très rapidement défricher de nouvelles parcelles vivrières annuelles, qu'il plantera vraisemblablement en café-cacao, échappant ainsi à l'organisation du travail prévue et glissant à nouveau vers la plantation extensive. Ce risque n'est cependant pas insurmontable, en particulier si les blocs vivriers parviennent à prendre le relais assez rapidement.

Le fait de tenir compte des temps de travaux et de la composition du groupe familial exigera une organisation souple de l'espace très difficile à aménager dans la pratique. La planification, inévitablement fixiste, se heurtera à la mobilité sociale, aux variations dans la composition des unités de production.

En fait, aucune opération de ce genre n'est concevable sans une évolution parallèle du contexte général. La réussite n'est possible que si le paysan abandonne ses anciens comportements, pour s'intégrer à la logique des aménageurs. Cela dépend des prix à la vente, des facilités de commercialisation, des incitations à la consommation et donc de la modification du système de besoins, de l'information, de la scolarisation. C'est un changement total de mode de vie et la modification profonde d'une société qui sont envisagés, tout ceci pour alimenter le marché intérieur et l'exportation, autrement dit pour faire des paysans des producteurs de plus-value, intégrés au marché national et international.

Il est en tout cas erroné de se représenter la paysannerie comme une classe homogène où les seules variables sont les habitudes alimentaires et la composition de l'unité de production. Ce que nous avons tenté de montrer ci-dessus est la grande variété de degré d'intégration à l'idéologie monétaire qui se traduit par des comportements socio-économiques très différents. Les Baoulé, chez qui richesse et statut social sont de longue date associés, mènent leur exploitation dans le seul but d'en tirer un profit maximum : lorsqu'on voulut déplacer 75.000 d'entre eux de Kossou pour les installer sur des terroirs encadrés dans le Sud-Ouest, ils ne furent pas 4.000 à accepter,

1/ - Dans de nombreuses tentatives d'aménagement des terroirs, l'échec était dû à l'absence de prise en compte de ces cultures : pour les pratiquer, le paysan procédait à des défrichements sauvages qui venaient bouleverser l'ordre établi.

l'opération leur paraissait financièrement inintéressante. D'autre part, ils bénéficient de conditions de main-d'oeuvre exceptionnelles. Il est exclu qu'ils puissent se limiter aux normes prévues et ils continueront à mener la course à la terre.

Tous ceux qui ont réussi à passer un certain seuil (5 ou 6 ha), qu'ils soient Mossi, Malinké, ou autres, voient s'ouvrir devant eux des perspectives de croissance par emploi de main-d'oeuvre salariée et ne se laisseront pas intégrer aux opérations de "développement" qui leur paraissent tout à fait limitatives. On n'a pas assez pris en compte le facteur main-d'oeuvre qui semble être le pivot d'une croissance de l'économie de plantation que l'on peut qualifier de capitaliste.

Une stratification sociale très nette est en train de s'opérer, qui bouleverse les données de l'aménagement rural par l'apparition d'une classe de paysans économiquement dominante. Cette stratification s'établissant en partie sur des bases ethniques, des problèmes sont à prévoir.

Est-ce à dire qu'aucun aménagement de l'espace dans le sens d'une intensification de l'agriculture n'est possible en l'absence de blocage foncier? Le blocage foncier lui-même changerait-il quelque chose aux mécanismes décrits ci-dessus? Sur le plan de l'intensification certainement, sur celui de l'inégalité certainement pas. On assisterait sans doute à une concentration des terres et au maintien beaucoup plus long des nouveaux arrivants dans le statut de manoeuvres salariées. En définitive, c'est le problème du statut de la terre, de son accessibilité qui est posé là. Or ce mouvement de colonisation spontané ne présente pas que des inconvénients pour les pouvoirs publics : l'accroissement des exportations est intégralement pris en charge par l'économie domestique et de ce mouvement une classe de paysans aisés susceptibles d'investir dans du matériel agricole est en train de naître. Mais cette dernière phase n'interviendra spontanément que si la main-d'oeuvre ou la terre viennent à manquer. En attendant, les groupes dynamiques se sont constitués des réserves foncières suffisantes pour ne pas avoir besoin de s'intéresser aux opérations de développement.

D'autre part, la stratégie développée par les groupes en présence, n'est pas une stratégie du rendement ni même du revenu, mais une stratégie de l'espace reposant sur une logique sociale (le contrôle de l'espace donne une position importante vis-à-vis de la descendance, des alliés, de la clientèle) et une démarche lucide : les paysans savent que le statut de la terre change, que le droit successoral moderne s'instaure petit à petit, que dans ces conditions la constitution d'un important patrimoine foncier est un gage pour l'avenir.